



**LE TEMPS  
MACHINE**

ESPACE MUSIQUES ACTUELLES  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TOURISPLUS



---

## L'ÉQUIPE DU TEMPS MACHINE

---

# TECHNICIEN SON

---

Il travaille sous l'autorité du Directeur Technique et supervise le travail des autres techniciens son intervenant les soirs de concerts.

Il a à sa charge la sonorisation des concerts, l'installation et la gestion de tout le matériel nécessaire à celle-ci.

### ACTIVITES

- Déterminer le type de matériel son et l'implantation des enceintes, micros, amplis, selon le rendu acoustique visé.
- Effectuer l'installation et le câblage du matériel de sonorisation.
- Identifier les bruits parasites lors de répétitions et régler le matériel son selon le déroulement de la représentation.
- Poser les micros sur les intervenants, dans le décor et les moduler selon les contextes.
- Mixer et équilibrer les différentes sources sonores (voix, bruits, ambiances, musique, ...)
- Gestion et entretien du parc matériel son.

### COMPETENCES

- Utilisation d'appareils de métrologie.
- Appréciation auditive.
- Utilisation de logiciels son.
- Acoustique.
- Normes de sécurité.
- Électricité.
- Éléments de base en électronique.
- Gestes et postures de manutention.
- Réglementation des niveaux sonores.
- Règles et modalités d'installation du matériel son.
- Utilisation des tables de mixage.

### FORMATION

- Ce métier est accessible avec un diplôme de niveau BTS à Bac+5 (Master, École d'audiovisuel, ...) dans les secteurs du son et de l'audiovisuel.
- Il est également accessible avec un diplôme de niveau Bac en audiovisuel, cinéma, spectacle ou musique complété par une expérience professionnelle.
- Les recrutements sont ouverts sur contrat de travail à durée déterminée d'usage, sur vacation ou sur contrat de travail à durée indéterminée (chaînes de télévision, sociétés de production, sociétés prestataires techniques de service,...)
- Une bonne acuité auditive est recommandée.